



ATTESTATION SINISTRE

Je soussigné, Armindo GOMES Maire de Santeuil, atteste que le lundi 05 septembre de 17h20 à 18h, l'ensemble de la commune a subi de violentes chutes de grêle de diamètre exceptionnellement anormales causant de multiples dégâts aux habitations de la commune.

Pour faire valoir ce que de droits.

A Santeuil le 07/09/2022

Le maire Armindo GOMES